VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES AL'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier **Danziger & Tessier** **Danziger & Tessier**

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE FRANK RODER.

No 81,879—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 14 octobre 1907 de l'Hon Geo H. Théard, Division E, homologant la procédure d'une assemblée de famille tenue perdevant C. C. Friedrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessous intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Magnolias, Natchez et Tchoupitoulas, désignés comme lots 3, 4 et 5 sur un plan de voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 3 formant l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 63 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots nos 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 63 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un grand magasin en briques à trois étages, désignées par les nos 401, 403, 405 et 407 rue Poydras, coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même îlet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un devis de voyer, dressé par C.A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé à un acte passé perdevant ledit notaire Guyol le 28 mai 1858 comme il est mentionné ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur en fond sur 88 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et 89 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Watères, et ledit lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 88 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Poydras, avec 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 407 et 411 rue Tchoupitoulas et comprennent un grand magasin double en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12 sur un devis marqué C, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du commerce en gros et sont vendues sujettes aux cours qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 297, borné par les rues S Rempart, M. Poydras, Salvatore et Perdido, désigné par le plan A, sur un devis de voyer dressé par Edgar Pillié, voyer, daté le 12 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue M. Poydras et entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 449 S. Rempart et comprennent un magasin à résidence à deux étages, occupé aux rez-de-chaussée par une buvette.

5° Une certaine portion de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée par les lettres B et C sur le susdit devis par Pillié, et mesurant ensemble d'après ledit devis 37 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart sur 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rempart et comprennent un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupé aux rez-de-chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'ayant usage d'une allée de 4 pieds de largeur dans le fond et s'ouvrant sur la rue Poydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Sargent, daté le 17 juin 1836, déposé en l'étude de Wm Beer, ancien notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 117 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 3 formant l'encoignure des rues Clos 4 et Claiborne.

8° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magazine et Constance, ladite terre mesure, pied américain, 88 pieds, 11 pouces, 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magazine de 128 pieds, 10 pouces, 6 lignes; 90 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière et une portion droite sur le côté de la rue Constance de 128 pieds, 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, laquelle portion de terre se compose d'une parcelle de terrain 4 et de tous les termes 5 et 6, sur un plan de B. F. Nichols, voyer, daté du 8 avril 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et de tout le terrain 5 sur un plan de H Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, déposé au bureau de L Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant données sur un plan et un certificat d'arpentage de E. Pillé, voyer, datés du 15 juillet 1891, annexés à un acte perdevant Jas Fahey, ancien notaire, le 20 juillet 1891. Les améliorations sont désignées par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième et 1020 rue Q attenant, et comprennent un magasin, une cuisine double ayant 7 chambres, salle de bain, etc., de chaque côté, aussi un petit cottage simple ayant 10 chambres, chambre à bain, etc. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires.

9° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 130 borné par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désignée par la lettre A sur un plan d'Edgar Pillié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 108 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face rue Magazine, 110 pieds, 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Troisième; 45 pieds, 3 pouces, 7 lignes sur la ligne intérieure; de là, une autre profondeur de 22 pieds, 5 lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 158 pieds, 10 pouces, 4 lignes, de là 30 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face rue Quatrième; de là sur une ligne parallèle à Magazine, 95 pieds, 2 pouces, 6 lignes et 111 pieds 7 pouces 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent une demeure de feu M. Frank Roder, comprenant une grande maison en bois à deux étages, retirée du trottoir, élégamment ornée de fer devant, et écurie à deux étages et navent à l'arrière. La maison a corridor, salon, salle à manger, cuisine, bibliothèque, salle à déjeuner, office, galerie du côté et serre au premier étage. Au second étage, corridor, 7 grands appartements à coucher, salle de bain, galeries, etc., grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citernes, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, Schillinger. Maison magnifiquement tapissée, gaz partout. La maison porte le No 2616 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le plan de Pillié par la lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 4 lignes de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, attenant audit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre C dans le plan susnommé de Pillié et mesurant suivant celui ci 64 pieds, 2 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 111 pieds 7 pouces et 4 lignes et formant le coin des rues Magazine et Quatrième. Les améliorations sont désignées par les Nos 2622 et 2628 Magazine, à l'encoignure de la rue Quatrième et comprennent une grande bâtisse en briques double à deux étages, retirée de la rue avec barrière en fer devant, contenant d'un côté 6 chambres, chambre à bain, 2 citernes, hangar, etc; l'autre côté contient 9 chambres, chambre à bain, corridor, etc.; et trois petites chambres dans le bâtiment extérieur. Maison bien tapissée et ayant le gaz partout.

La dixième et la onzième propriété décrites seront vendues ensemble.

12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et îlet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre D sur ledit plan de Pillié, et mesurant d'après lui 21 pieds 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles.

13° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit Quatrième District, dans l'îlet No 155, borné par les rues Magazine, Neuvième Camp et Huitième, formant l'angle des rues Magazine et Neuvième, et mesurant 21 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Neuvième, ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, ouvrant sur la rue Neuvième, établi par un acte passé perdevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 29 septembre 1873. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magazine et contiennent un magasin avec chambres au dessus.

14° Un certain lot de terre dans le même îlet que la troisième propriété décrite, mesurant 21 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage de l'allée commune qui vient d'être mentionnée. Les améliorations sont désignées par les Nos 3125 et 3127 rue Magazine et contiennent un magasin au rez de chaussée et des chambres à l'étage supérieur.

15° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 64 sur le plan original de la ville de Siegerville, maintenant le No 546, et borné par rues Octavie, Joseph, Franklin (autrefois Green ou St André) et Liberté (autrefois St David), mesurant 202 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur les rues Joseph et Octavie, et 270 pieds sur les rues Franklin et Liberté; devant être vendu subdivisé et comme suit, conformément à un plan d'arpentage par Edgar Pillié, daté du 12 juin 1907, à savoir:

Lots 1, 2, 3 et 4 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et St Liberté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par le No 2030 rue Octavie, et comprenant une résidence en bois avec sous-bassement, retirée de la rue avec barrière en fer devant et contenant 6 chambres, chambre à bain, office, serre, ventilation galerie, citerne, hangar, etc., le tout en bon état.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 15 formant le coin des rues Franklin et Joseph.

Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigus et mesurant, chacun 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'îlet les plus désirables dans le Sixième District et entouré de belles demeures.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit. 7 0/0 d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs, à dater du jour de l'adjudication et garantis par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville de l'année 1907 et le coût de tous certificats que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente perdevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

MM. Dart & Karnas, avocats de l'exécutrice testamentaire.

M. H. L. Favrot, avocat du mineur.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

DOUVES. DOUVES.

2 Chars de Douves de Barils Expertées,

VENDREDI, le 22 Novembre 1907, à 11 heures A. M., aux hangars de la L.R.& N.Co., rues Julie et Clara.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 925 rue Union—Par ordre de la L. R. & N. Co., pour le compte de qui cela concerne, sous l'Acte 124 de 1890 deux chars de douves à barils expertées, comme suit:—

Char S P.—64412, expédié de Quitman, Lne, consigné à l'ordre de l'expéditeur W. Manat & ave Co., notifier James Graham

Char L. R & N.—5280 expédié de Quitman Lne, consigné à l'ordre de l'expéditeur, notifier James Graham.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 nov—12 17 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 806 rue Belleville.

Successions de Letitia J. Hynes, Veuve de Morgan Wattigney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,571, Division B—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 octobre 1907 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 21 novembre 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 146, borné par les rues Jackson (maintenant l'avenue Sidell), Honor, Elmire et Chestnut (maintenant Belleville), ledit lot est désigné par le No deux et mesure trente deux pieds trois pouces de face à la rue Belleville par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer dix pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles H. Brewster, avocat pour l'administrateur.

19 oct—19 25 31—nov 8 15 21

Bulletin Commercial

Mercredi, 13 novembre 1907.

COTON.

Marché de la Nouvelle-Orléans

SUR PLACE.

	Aujourd'hui:
Low Ordinary	6 3/8 —
Ordinary	7 1/16 —
Good Ordinary	8 7/8 —
Low Middling	9 7/8
Middling	10 3/4
Good Middling	11 —
Middling Fair	11 1/2 —
Fair	12 1/8 —

Futures de la Nouvelle-Orléans

Stables.	
Janvier	10,23 à 10,42
Février	— à —
Mars	10,27 à 10,45
Avril	— à —
Mai	10,31 à 10,47
Juin	— à —
Juillet	10,40 à 10,55
Août	— à —
Septembre	— à —
Octobre	— à —
Novembre	— à —
Décembre	10,27 à 10,45

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	10 7/8
Mobile	10 1/2
Savannah	10 7/16
Charleston	10 3/8
Wilmington	10 7/16
Norfolk	10 3/4
Boston	11.00
Philadelphie	11.15
Memphis	10 13/16
Augusta	10 3/8
St-Louis	10 7/8
Houston	10 7/8
Little Rock	10 3/8

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Cotes—Middling Uplands 12.25

Futures de New-York.

Stables.	
Janvier	10.30 à 10.31
Février	10,22 à 10,24
Mars	10,25 à 10,26
Avril	10,27 à 10,29
Mai	10.29 à 10,30
Juin	10,28 à 10,30
Juillet	10,28 à 10,30
Août	10,19 à 10,22
Septembre	— à —
Octobre	— à —
Novembre	10,33 à 10,35
Décembre	10,33 à 10,35

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	307,527 balles
Même temps l'année dernière	49,396 balles
A tous les ports des Etats-Unis	2,204,702 balles
Même temps l'année dernière	2,943,664 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	— balles
Même temps l'année dernière	— balles
De tous les ports des Etats-Unis	— balles
Même temps l'année dernière	— balles
STOCKS—	
A la Nlle Orléans	— balles
Même temps l'année dernière	— balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	— balles
Même temps l'année dernière	— balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Cotes — pour le Middling Américain.

Marché du Havre

SUR PLACE.

— pour Good Middling; — pour Fully Middling; — pour Middling.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing — à — plus élevé par kilo que les prix suivants de la Bourse du Sucre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes:

SUCRE—	
Open kettle centrifugal stable	— à —
Open kettle (nouveau)	— à —
Centrifugal—Ferme.	
Plantation granulated	— à —
Granulated	— à —
Whites	— à —
Yellows	3 7/8 à 4 1/8
Seconds	2 3/16 à 3 1/8
MELASSE—	
Open kettle—Calme.	22 à 32
Centrifugal—Calme.	9 à 23
Nouveau sirop—Stable.	23 à 28
Sucre raffiné - Fort.	
H&E crys. dominoes	7 00
H&E crushed	6 05
H&E cut loaf	6 05
H&E powdered	5 45
Cubes	5 30
XXX powdered	5 25
Fruit powdered	5 20
Standard powdered	5 20
Coarse powdered	5 20
Stand. gran	4 95
Stand. fine gran. en barils	4 95
Stand. fine gran. en sacs de 100 lbs	4 95
Stand. fine gran. en sacs de 50 lbs	5 15
Stand. fine gran. en sacs de 25 lbs	5 05
Stand. fine gran. en sacs de 5 lbs	5 15
Confectioners candy A	4 95

Termes—Moins 5c par 100 lbs net 1 0/0 pour du comptant.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre, 6 cercles	45c
Nouveaux barils de sucre, 8 cercles	48c
Barils de sucre de seconde main, 6 cercles	38c
Barils de sucre de seconde main, 8 cercles	38c
Nouveaux barils de riz, 6 cercles	—
Nouveaux barils de riz, 8 cercles	45c
Barils de riz de seconde main, 8 cercles	40c

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons lots pour construire rue Rocheblave, entre les rues Commune et Gravier.

Paulbert Gerard vs Agatha A. P., Frederic de St Farel et als.

No 83,160. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907 par l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme les lots 29 et 30 de l'îlet 576, et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rocheblave sur les profondeurs suivantes, à savoir: 175 pieds 6 pouces sur la ligne divisant les lots 29 et 30 et 175 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 30 la plus près de la rue Gravier.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans, devant être représenté par un billet ou des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, toutes les causes usuelles de sécurité pour garantir le paiement dudit billet ou desdits billets. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, au sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte où les actes de vente perdevant J. M. Fercola Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dentistes Attention!

EN vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté signé le 7 novembre 1907, sur le No 63 613, Succession de C. Geo. Lanaux, adressé à Geo. Lanaux, administrateur et par lui autorisé, je vendrai:

Vendredi, le 22 novembre 1907,

A 11 heures a. m.

Au No 312 de la rue Carondelet.

Un assortiment de choix d'appareils de dentistes se composant de: une chaise dentaire et accessoires, une machine à pied, un vulcanisateur, une trousse de voyage et instruments dentaires, etc., ainsi qu'un chien "pointer" de race et une montre Elgin avec chaîne. Le tout d'après inventaire.

Conditions—Comptant

W. R. METZLER, Encanteur.

Geo. Lanaux, administrateur.

Chas F. Claiborne, avocat.

10 nov—10 17 19 22

CHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIR

Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer.

CHESAPEAKE and OHIO R'Y

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT,

Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE,

Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc.

W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur du 7me District

Contigue à la "Water Purification Plant."

Cottage et 5 lots de terre

Coin des rues Gen'l Ogden et Cohn, et portant le No municipal 1901 rue Gen'l Ogden.

Larinia Johnson vs Geo. A. Mattie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 83,660—Division D.

EN vertu d'un ordre de jugement par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D rendu et in an Cour ouverte le 18 octobre 1907 et lu et signé le 24 octobre 1907 dans l'affaire ci-dessous intitulée, le soussigné procédera à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—MARDI, le 3 décembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre situés dans la ville de la Nouvelle Orléans en cette portion autrefois connue comme Carrollton, et désignés par les numéros 21 et 22 d'après un devis annexé à un acte de vente par B. N. Fortier à A. Robinson, passé perdevant Frederick Deibel, un notaire en cette ville, le 21 février 1871, dans l'îlet 102, borné par les rues Eagle et Mary, Cohn, Huitième, maintenant Spruce, et Jackson, maintenant Général Ogden. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden par cent vingt pieds de profondeurs entre lignes parallèles.

Le lot No 22 forment l'encoignure des rues Jackson, maintenant Général Ogden, et Cohn, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comme par le numéro municipal 1901 rue Général Ogden.

2° Un autre certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 20 sur le plan ci-dessus mentionné. Ledit lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3° Un autre certain lot de terre dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 19 sur le plan ci-dessus. Ledit lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 18 sur le plan ci-dessus décrit. Ledit lot No 18 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou General Ogden, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente perdevant Busière Rouzan, notaire, aux frais des acquéreurs, et devant assumer les taxes d'Etat pour 1907; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

F. Rivers Richardson, avocat pour la demanderesse.

J. J. McLaughlin, avocat pour le défendeur.

27 oct—nov 3 10 17 24—déc 1 3

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 26 Novembre 1907.

In re. Dorothy Wagner, femme de Frederick Glaeser, vs Frederick Glaeser.

No 86,641, Cour Civile de District Div. B.

Bâtisse de Valeur à Trois Etages,

No 729 RUE CONTI,

(Entre les rues Royale et Bourbon)

Que 200 pieds de la Maison de Cour de Deux Millions de Dollars, maintenant en construction.

Cette Propriété n'a pas d'égale pour objet de spéculation.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O., No 311 rue Baronne, A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu de et conformément à un jugement rendu le 21me jour d'octobre 1907 et signé le 25me jour d'octobre A. D. 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant et décrétant une dissolution de la communauté, et en vertu d'un ordre daté et signé le 25me jour d'octobre A. D. 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ordonnant la vente à l'enchère publique de la propriété immobilière appartenant à la communauté et adressé à moi, je, Peter Gallagher, un Encanteur dûment licencié et autorisé, offrirai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, MARDI, le 26 novembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St Louis, désigné par le numéro six (6) sur un plan dressé par H. Howard, architecte, le 20me jour de septembre 1845 et déposé comme plan 103 dans le livre des plans de Théodore Guyol, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept (27') pieds sept (7") lignes de face à la rue Conti sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante treize (73') pieds et neuf (9") pouces, ladite propriété est bornée sur un côté par le lot No Cinq (5), et sur l'autre côté par le lot No Sept (7) et dans le fond par une allée ou passage, ayant trois (3') pieds, huit (8") pouces et quatre (4") lignes de largeur, s'ouvrant à la rue Bourbon et en commun audit lot, et contigu à la propriété; étant la même propriété qui était acquise par Frederick Glaeser, par acte perdevant Francois D. Charbonnet, notaire de cette ville, le 6 mai 1904. Titre enregistré en le livre des Transferts 198, folio 144.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1907 devant être assumées par l'acquéreur; l'acte de vente devant être passé perdevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGER, Encanteur.

Bureau, 846 rue Commune.

Thompson B. Walker et Benjamin J. Wolf, avocats pour la demanderesse.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie propriété du Troisième District,

MERCREDI, le 27 novembre 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Frank Simeon vs George Omer et Auguste Simeon jeune.

No 83,279—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le 22 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je, au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné vendrai comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1047, borné par les rues Miro, Galvez, D'Abadie et Onzaga; désigné par le No 16, sur un devis annexé à un acte de vente perdevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville le 19me jour de mai 1875, lequel dit lot mesure, en mesure américaine d'après cela, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1907, ainsi bien que pour l'acte de vente perdevant John F. A. Hebel, notaire, ne devant recevoir aucun revenu excepté après le passage dudit acte, et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

137 rue Carondelet.

A. A. Colcagne, A. J. Peters, avocats.

27 oct—27—nov 3 10 17 24 27

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 10 décembre 1907

Succession de John McOue.

No 83,436—Cour Civile de District, Div. A.

Propriété de Valeur dans le Premier District.

La Résidence Double en Briques à Deux Etages,

Nos 1505-07 RUE ST-THOMAS (entre les rues Race et Orange).

—ET—

La Bâtisse Simple en Bois à Deux Etages,

No 710 RUE RACE (entre les rues St Thomas et Chippewa).

Devant être vendues à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 5 novembre 1907, et à moi adressé, l'offrirai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 10 décembre 1907, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro 1 sur un plan dressé par Louis Sargent, voyer, le 12 avril 1846, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et d'après un autre plan dressé par Ferrasou, architecte, daté le 5 janvier 1856, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire pour référence, ledit lot est dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Race, Orange et Chippewa et mesurant en mesure anglaise 31' 11" 5"' de face à la rue St Thomas sur 95' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même îlet comme ci-dessus décrit; la dite portion de terre étant la portion du fond du lot désigné comme lot 2 sur un plan dressé par Louis Sargent, voyer, le 12 avril 1846, déposée en l'étude de E. Barnett, notaire, en cette ville, et mesurant 35' 11" de face à la rue Race, commençant à un point 59' 1" de l'encoignure de la rue St Thomas, par 30' 11" 5"' de profondeur plus ou moins, toutes en mesure américaine.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer en deniers et en plus du montant de leur enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1907 et devant déposer dix pour cent du montant de leur enchère au moment de l'adjudication, et recevoir les loyers de ladite propriété qu'du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente devant être passés perdevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur,

Bureau 846 rue Commune.

Edwin Lazar, Charles A. Butler, avocats pour l'administrateur.

9 nov—9 10 17 24—déc 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jessie Darling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,579—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de c